



Photovoltaïque : Premier appel d'offres au Luxembourg

Description: Le Ministre de l'Économie lance le premier appel d'offres qui porte sur la réalisation et l'exploitation de nouvelles centrales de production d'électricité à partir de l'énergie photovoltaïque au Grand-Duché de Luxembourg. L'appel d'offres est établi en application du Règlement grand-ducal modifié du 1^{er} août 2014 relatif à la production d'électricité basée sur les sources d'énergie renouvelables et notamment ses articles 27*bis*, 27*ter* et 27*quater*. Les soumissionnaires retenus bénéficient pendant quinze ans d'un contrat de prime de marché pour l'injection de l'électricité produite.

Date limite de dépôt des offres: 31 août 2018

Principales conditions de participation:

- L'appel d'offres est divisé en deux lots:
 - o Lot 1: La centrale doit être installée sur un terrain industriel.
 - o Lot 2: La centrale doit être installée sur une surface imperméable (sur un bâtiment ou une ombrière).
- La centrale doit être composée de nouvelles cellules photovoltaïques.
- La centrale doit avoir une puissance supérieure à 500 kW.
- Le soumissionnaire doit apporter la preuve qu'il est en droit d'utiliser le site d'implantation proposé pour la centrale photovoltaïque (propriétaire, locataire, usufruitier, etc.).
- Le soumissionnaire doit être une personne physique ou morale ou un groupement de personnes physiques ou morales.

Les modalités détaillées de l'appel d'offres sont décrites dans un cahier des charges. Le cahier des charges est envoyé par courrier électronique à toute personne qui en fait la demande à l'adresse suivante:

PV@eco.etat.lu

Volume maximal de puissance à rémunérer: Lot 1: 10 MWc ; Lot 2: 10 MWc

Prix maxima à soumissionner: Lot 1: 90€/MWh; Lot 2: 135€/MWh

Attribution: Au meilleur prix

Réalisation: En principe la centrale doit être construite et injecter l'électricité dans le réseau dans un délai de dix-huit (18) mois à compter de la date d'attribution.